



**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS**  
**DU RAPPORT FINANCIER**  
**ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, Benoit Perreault, dépose à la séance ordinaire du 11 juin 2019, le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, qui a été déposé à la séance du 13 mai dernier.

Dans son rapport en date du 6 mai 2019, la firme Amyot Gélinas, vérificateur externe de la Municipalité, confirme que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Morin au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

<b>ÉTATS FINANCIERS 2018</b>	
Revenus	8 125 125 \$
Moins charge	6 605 493 \$
Excédent de l'exercice :	1 519 632 \$
Moins : revenus d'investissements :	950 020 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales :	569 612 \$
Plus : Éléments de conciliation à des fins fiscales	584 177 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :	14 565 \$

Total de l'excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2018 : 128 787 \$.

Les revenus totaux s'élèvent à 8 125 125 \$ et les dépenses de fonctionnement à 6 605 493 \$, pour un excédent de 1 519 632 \$. Nous devons soustraire de ce surplus un montant de 950 020 \$ représentant les revenus d'investissement et nous devons également ajouter à ce surplus un montant de 584 177 \$ provenant de la conciliation à des fins fiscales. L'année 2018 s'est donc terminée avec un différentiel de 14 565 \$. Le total de l'excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2018 est de 128 787 \$.

### **Réalisations**

En 2018, la municipalité a réalisé divers travaux d'entretien et/ou d'immobilisations et a investi à plusieurs niveaux, dont notamment :

- Terminer la mise en place d'un réseau d'égout sanitaire et d'aqueduc et construction d'une station d'épuration dans le Domaine Val-Morin;

- Terminer les travaux de construction d'un égout collecteur reliant le secteur du Domaine Belle Neige au village de Val-Morin et remplacement d'une conduite d'aqueduc;
- Terminer la mise en place d'un égout collecteur et remplacement de l'aqueduc (lot 1 – chemin de la Rivière);
- Obtention des certificats d'autorisation pour les travaux de réparation du barrage du Lac Dream;
- Mise à jour du plan d'intervention des réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;
- Adhésion à la Régie intermunicipale des Trois-Lacs;
- Location d'un camion 10 roues avec benne à ordures et d'une niveleuse;
- L'installation de deux bornes de recharge pour les voitures électriques;
- L'installation d'un horodateur au stationnement de la plage du lac Raymond;
- Construction de huit kiosques pour les événements municipaux;
- Octroi d'un mandat pour devenir une Municipalité Amie des Aînés (MADA);
- Début des études pour un projet de conversion de l'église Saint-Norbert;
- Augmentation des heures d'ouverture à la bibliothèque;
- Restructuration organisationnelle des postes cadres et non syndiqués et signature de la convention de travail des employés municipaux non syndiqués – années 2017- 0022.

### **Conclusion**

Le conseil municipal travaille en ce moment afin de mettre en place des nouvelles infrastructures et des projets qui assureront la pérennité de notre beau village et pour créer une richesse future.

Nos principaux objectifs pour 2019 et les années à venir sont :

- Stimuler le développement immobilier responsable pour rehausser nos revenus
- Travailler pour obtenir une taxation compétitive d'ici 2022 en révisant nos processus et en gérant de façon encore plus rigoureuse
- Rendre notre village davantage accueillant, avec une offre résidentielle et commerciale distinctive
- Miser sur la culture et les loisirs comme moteurs de croissance économique
- Animer le village à l'année



Benoit Perreault, maire